

Compte Rendu sommaire de la séance du Conseil Municipal du 12 Avril 2018

Présents :

Etienne HAÏ, Dominique BRISSON, Nathalie CREPIN, Claudine RENAUD, Marie-Claude RICHARD, Solange HERAULT, Didier BASSET, Alexandre LEMARIÉ, Martial QUETTE, Mikaël PHILIPPOT

Absents excusés :

Gilbert MARINEL
Jean-Marc POIGNANT, Pouvoir à Marie-Claude RICHARD

Absents :

Mickaële RENARD

La séance débute à 20 h 30

Marie-Claude RICHARD est nommée secrétaire.

ORDRE DU JOUR :

- **Approbation du compte rendu du 21 février 2018**
- **Présentation et vote du Compte Administratif Exercice 2017**
- **Présentation et vote du Compte de Gestion Exercice 2017**
- **Présentation et vote du Budget Primitif 2018**
- **Vote des taux d'imposition 2018**
- **Affectation du résultat de Fonctionnement**
- **Amortissement des subventions d'équipement de l'inventaire**
- **Correction et Ajustement de l'actif**
- **Subvention au comité des fêtes**
- **Ecole : Montant de la participation pour les communes extérieures**
- **Contrat à Durée Déterminée de l'Employé Communal**
- **Motion Maison du Tourisme**
- **USESA : Arrêté municipal du Règlement Départemental de Défense Extérieure Contre l'Incendie**
- **Point sur les affaires en cours**
- **Questions diverses**

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 21 FEVRIER 2018

PRESENTATION ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 (DEL 2018 11)

Alexandre LEMARIÉ présente le compte administratif de la commune pour l'exercice 2017
Le résultat à reporter sur le prochain budget s'élève à 74 016, 90 €
Le conseil municipal VOTE le compte administratif 2017

**Pour : 9
Abst : 1**

PRESENTATION ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2017 (DEL 2018 12)

Alexandre LEMARIE présente le compte de gestion tenu par la trésorerie qui est identique au compte administratif de la commune

Le conseil municipal VOTE le compte de gestion 2017

Pour 10

Abst : 1

PRESENTATION ET VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2018

Alexandre LEMARIE présente le budget primitif 2018 pour la commune

Le conseil municipal VOTE l'affectation du résultat du budget primitif pour 2018

Pour : 10

Abst : 1

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT (DEL 2018 13)

Le résultat de 74 016,90 € est reporté sur l'année budgétaire 2018

Pour : 11

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2018 (DEL 2018 14)

Comme en 2017, le conseil municipal propose de ne pas augmenter les taux des taxes d'habitation, du foncier bâti et du foncier non bâti.

Rappel des taux

	Epaux-Bézu	Moyenne départementale	Moyenne nationale
Taxe d'Habitation	10.80 %	25.18 %	24.47 %
Foncier bâti	9.23 %	21.54 %	21.00 %
Foncier non bâti	14.54 %	31.83 %	49.46 %

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DECIDE de ne pas augmenter les taux d'imposition pour l'année 2018.

Pour : 11

SUBVENTION AU COMITE DES FETES (DEL 2018 08)

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire concernant les différentes manifestations organisées par le Comité des Fêtes dans le cadre de la Commune, le Conseil Municipal DECIDE de verser une subvention de 2 000 Euros au Comité des Fêtes pour l'exercice 2018.

Pour 11

CONTRAT A DURÉE DÉTERMINÉE DE L'EMPLOYÉ COMMUNAL (DEL 2018 09)

M. le Maire rappelle à l'assemblée que le contrat aidé de Jacques BRETON s'est terminé le 31 mars 2018 et que la commune a besoin d'un employé communal.

Considérant la situation de M. Jacques BRETON (agent travailleur handicapé) le conseil municipal DECIDE de l'embaucher pour une année en contrat à durée déterminée.

Pour : 11

MOTION MAISON DU TOURISME (DEL 2018 10)

La Maison du Tourisme « les Portes de Champagne » est un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) créé en 2013 par regroupement des anciens offices de tourisme présents sur le territoire du sud de l'Aisne.

Celle-ci rencontrant des difficultés financières, la communauté d'agglomération s'engage à trouver une solution pérenne avec l'ensemble des professionnels du tourisme du territoire.

En soutien à la Maison du Tourisme, le conseil municipal de la commune de Epaux-Bézu DECIDE de se mobiliser pour son maintien.

Pour :11

USESA : Arrêté municipal du Règlement Départemental de Défense Extérieure Contre l'Incendie

Un arrêté municipal doit être établi pour rendre applicable le nouveau Règlement Départemental de Défense Extérieure Contre l'Incendie ; la commune va demander à l'USESA la liste des poteaux incendie pour les intégrer dans son arrêté.

POINT SUR LES AFFAIRES EN COURS

- **DEDOUBLEMENT DES CLASSES DE CP** : un courrier a été envoyé à l'académie pour obtenir le dédoublement de la classe de CP, l'école d'Epaux étant située en REP (Réseau d'Ecole Prioritaire)
- **DETR** : Concernant la réfection de la cour de l'école, un devis de la société CRE TENNIS est parvenu en mairie. Son montant est inférieur au devis en notre possession.
- **AXEGEO** : Un arrêté d'alignement a été demandé pour un terrain privé situé Allée des Chaillots. Pour rééquilibrer la largeur de cette voie, la commune réglera les frais afférant à la réalisation de l'alignement.

QUESTIONS DIVERSES

- La commune a rendu un avis défavorable concernant une demande de dérogation scolaire.
- Il est demandé par la bénévoles de « l'espace lire et loisirs », l'achat de 15 chaises, les actuelles étant trop lourdes et non adaptées aux enfants, le conseil est d'accord
- L'association 3R Création représentée par sa Présidente, Fatine Strozyk, a fait parvenir en mairie une proposition d'activité de travaux manuels (création de tableaux à base d'objets recyclés) pour le dernier cycle des NAP, le conseil est d'accord
- Le retour à la semaine de 4 jours a été voté par 5 voix sur 7 lors du conseil d'école extraordinaire du 10 avril.

- L'équipe municipale tient à remercier publiquement l'association « Patronage et Camps de Vacances d'Épaux-Bézu », représentée par M. Pierre Bordier, Président, dont les membres ont voté lors de l'assemblée générale extraordinaire de dissolution, le don à la commune du bonus de liquidation de 5 473.03 €, à charge pour cette dernière de faire installer la sonorisation dans l'église Saint Médard, réalisation effectuée par la société Espace Musique de Château-Thierry.

AGENDA

14 avril : AG Vivre à Grisolles à 14 h 30 en salle du conseil

22 avril : Randonnée de Printemps

8 mai : Cérémonie commémorative du 08 mai 1945

10 juin : Fête et Brocante

22 juin : Voyage scolaire d'une journée à Merlieux

29 juin : Fête de l'école

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20 h 45.

Vu par nous, Etienne HAY, Maire de la commune d'Épaux-Bézu, pour être affiché le 27 avril 2018

A Époux-Bézu, le 25 avril 2018
Le Maire, Etienne HAY

